

—A nous tous les biens que nous amassons depuis trop longtemps pour les autres ! L'heure est venue de travailler pour nous-mêmes, sinon, nous sommes abandonnés...

—Donc, à la pointe du jour ?

—A la pointe du jour à Brestat !

—C'est dit.

—Je vais descendre ?

—Oui ; tu as le mot du passe ?

—H ruid ?

—C'est bien cela.

Les deux hommes regagnèrent l'endroit par où étaient successivement descendus les argotiers.

Le pêcheur n'avait pas perdu une seule de leurs paroles.

Tandis que Caméléon et Bernard s'éloignaient, l'homme blotti derrière les genêts avait doucement déroulé une longue corde qui lui coignait la taille, et, à l'aide de son coutelas, il avait découpé une large bande d'étoffe prise dans les pans de sa veste de laine.

Bientôt les deux hommes eurent gagné l'endroit de la falaise où était attachée la corde.

Caméléon et Bernard échangeèrent encore quelques paroles, mais le vent, sous lequel ils se trouvaient, emporta ces paroles sans que le pêcheur pût en saisir même un son.

Avec une sûreté de main et une habileté qui dénotaient une longue pratique du périlleux exercice, Caméléon se suspendit à la corde mobile et disparut comme avait disparu Fleur-de-Pommier d'abord, et les argotiers ensuite.

Bernard le regarda descendre, puis, certain qu'il était arrivé à bon port, il quitta l'anneau auquel il se cramponnait, et revint vers les deux chevaux, toujours attachés aux genêts.

Bernard saisit la bride de l'un d'eux et se baissa pour la dénouer ; mais dans ce moment le pêcheur s'élança brusquement sur lui.

Surpris et renversé par la violence du choc, le compagnon de La Chesnaye roula sur le sol.

Une main nerveuse l'étreignait rudement à la gorge, et il vit la lame d'un coutelas briller au dessus de sa tête.

—Un gémissément, et tu es mort ! dit le pêcheur d'une voix sourde.

Et, sans doute pour donner plus de poids à ses paroles, il fit entrer légèrement la pointe acérée de la lame dans la poitrine de celui qu'il tenait à sa merci.

Bernard ne souffla pas un mot, ne tenta pas un geste ; il comprenait que la mort était là certaine, imminente, prête à frapper.

Accroupi sur son ennemi renversé, le contenant d'une main énergique, le pêcheur plaça son coutelas entre ses dents, et, de la main qui lui restait libre, il prit la corde placée à côté de lui.

Un nœud coulant était préparé d'avance ; le pêcheur passa ce nœud autour des poignets réunis de Bernard, serra fortement et, contraignant son prisonnier à se relever à demi, il attachait les deux bras le long du corps en entourant les hanches à l'aide de sa corde, qu'il enroula ensuite autour des jambes jusqu'aux chevilles.

Ainsi garotté, Bernard ne pouvait tenter aucun mouvement ni même faire un pas en avant ou en arrière.

Le pêcheur avait accompli l'acte que nous venons de décrire avec une dextérité digne d'un archer de la prévoyance.

Avec une dextérité non moins grande, il ramassa le morceau d'étoffe détaché de sa veste de laine et en forma un bâillon qui

vint étouffer au passage les cris que le prisonnier eût pu tenter de pousser.

Sans dire un mot, le pêcheur se haïssa, enveloppa le corps de Bernard de ses bras robustes, l'enleva de terre, le jeta sur son épaule et se dirigea, portant son fardeau, vers ce quartier de la falaise surplombant sur la mer, près duquel il était alors que l'arrivée de Caméléon et de Bernard était venue l'interrompre dans l'opération qu'il allait sans doute tenter, opération que nous supposons cependant sans en deviner le but.

La tempête était toujours aussi violente ; le vent même paraissait augmenter de fureur, et il fallait que cet homme fût doué d'une énergie extraordinaire et d'une force musculaire bien peu commune pour lutter ainsi, offrant, grâce au corps qu'il portait, double prise à la tourmente qui lui soufflait au visage, et marcher d'un pas aussi ferme sur la falaise, rendue glissante par la pluie qui tombait à flots et par les vagues qui, dans leur violence, gravissaient jusqu'à sa crête, qu'elles inondaient d'écume blanche.

Ayant enfin atteint le petit pic, il déposa à terre le corps de Bernard, et, rampant sur le roc, il se pencha au-dessus de l'abîme. De la main gauche il ramena à lui une corde attachée autour du quartier de la falaise, et, qui, comme celle dont s'étaient successivement servis Fleur-de-Pommier et Caméléon, était placée à une courte distance, paraissait descendre jusque dans la mer.

Sauf à imiter la manœuvre des deux premiers et de se servir de la corde pour descendre dans l'abîme, il l'attira à lui, halant dessus comme les matelots sur une manœuvre, et ayant soin d'enrouler à mesure à sa gauche, sur le sol détrempe, le cordage qu'il hissait ainsi.

Après quelques minutes de ce travail, la corde fut entièrement retirée, et son extrémité humide indiqua un séjour prolongé dans la mer.

Prenant cette extrémité, le pêcheur s'approcha de Bernard, lequel, toujours immobile et silencieux, semblait plutôt un cadavre qu'un corps animé.

Il passa la corde sous les bras du prisonnier et la lui attachait fortement derrière le dos, de manière à ce que l'homme pût être suspendu sans danger de tomber.

Alors il enleva de nouveau Bernard et le déposa sur l'extrême bord du précipice.

Le malheureux avait le visage empourpré et les yeux démesurément ouverts ; mais ces yeux étaient évidemment privés de vue. Il étouffait sous son bâillon, et l'étouffement avait déterminé un évanouissement complet.

Si l'on tardait à rendre libre les organes de la respiration, il était certain que Bernard allait succomber à une apoplexie foudroyante.

Le pêcheur ne parut prendre aucun souci de l'état de celui qu'il venait de garrotter.

Retenant la corde de la main gauche pour empêcher le corps de rouler dans l'abîme, il fouilla de sa droite dans la poche de sa veste et en retira un objet que l'obscurité profonde qui régnait autour de lui ne permettait pas de distinguer.

XIV

LA TOUFFE DE GENÊTS

Le pêcheur étendit la main droite et laissa tomber dans la mer l'objet qu'elle tenait.